

COMPTE-RENDU
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Le jeudi 25 avril 2019 à RANCOURT

✓ **Liste des personnes présentes ou représentées**

📁 **Feuille d'émargement en annexe 1**

En l'an deux mille dix-neuf, le vingt cinq avril, les membres de l'association se sont réunis à Rancourt (80) sur convocation du conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire est présidée par Monsieur Olivier FOSSÉ, en sa qualité de président de l'association.

Le président constate que les membres votants (51) sont présents ou représentés (24). Le quorum (un quart) est atteint. Par conséquent le président déclare que l'assemblée générale est régulièrement constituée, qu'elle peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

Le président remercie les personnes présentes à l'assemblée générale et salue la présence du commissaire aux comptes, de l'expert-comptable et la mobilisation de tous les acteurs de la filière forêt-bois.

✓ **Ordre du jour :**

I/ Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018, rapports du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

II/ Présentation du Master plan 2016-2020

III/ Présentation du budget prévisionnel 2019

IV/ Focus sur quelques actions réalisées en 2018, programme d'actions 2019

V/ Cotisations

VI/ Questions diverses

I/ Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2018, rapports du trésorier, de l'expert-comptable et du commissaire aux comptes

✓ **Rapport de Monsieur Jérôme ELAUT, expert-comptable (société AXIS)**

📁 **Diaporama en annexe 2, pages 4 à 15**

Compte de résultat : (synthèse des charges et des produits)

- Tenue d'une comptabilité d'engagement (saisie des opérations comptables sur la base du rattachement de ces dernières à l'exercice en cours).
- Les produits de fonctionnement sont en progression (12%) :
 - Une participation des professionnels en hausse en raison de l'intégration de fonds exceptionnels alloués par France Bois Régions (notamment 10K au titre du temps passé par Madame Fabienne Delabouglise sur l'animation du réseau France Bois Régions).
 - Une augmentation de la subvention France Bois Forêt qui passe de 35K à 60K (financement des 2 postes de prescripteurs, aboutissement d'une négociation de Monsieur Olivier FOSSÉ avec le président de France Bois Forêt et avec France Bois Régions).
 - Des subventions allouées par la DRAAF pour l'organisation du colloque « ressources forestières » en décembre 2018, pour une étude sur les ETF ainsi que pour une formation au marquage CE.
 - Des subventions obtenues au titre du FRATRI pour le financement des missions bois construction et bois énergie.
- Evolution du poste sous-traitance (lié en partie à la prestation du cabinet de conseil C4Ci sur le projet plateforme + 54K).
- Augmentation du poste communication lié à la participation à plusieurs salons en 2018 (Nordbat, Terres en Fête, Carrefour International du Bois), ainsi qu'à la mise en œuvre d'une exposition pour faire la promotion de la filière dans le hall du Conseil régional Hauts-de-France, à l'occasion du vote du Master plan.
- Augmentation du poste Cotisations en raison de l'adhésion à France Bois Régions qui a doublé (11 200€ au lieu de 5 600€, pour obtenir le financement de 2 postes de prescripteurs).
- Charges de personnel identiques à 2018
- Résultat courant non financier : - 36K
- Résultat financier négatif -2K
- Résultat exceptionnel + 26K
- Résultat de l'exercice 2018 : - 10 232€

Focus sur la trésorerie :

Monsieur Jérôme ELAUT attire l'attention sur le poste « autres créances » qui joue défavorablement sur la trésorerie, le montant des créances (financeurs) restant important au 31 décembre 2018.

Bilan : (situation patrimoniale de l'association)

Les fonds associatifs restent positifs mais limités à la clôture de l'exercice.

✓ **Rapport de Monsieur Éric MARQUETTE, trésorier de l'association**

- Produits en hausse : 943K contre 770K en 2017. Reflètent un très bon niveau d'activité.
- Déficit de 10K sur un budget de 900K, essentiellement lié à des opérations de promotion, notamment les salons : absence de mobilisation des professionnels sur les actions proposées (stands coûteux loués par l'association, désistements de professionnels sans possibilité de remboursements).
- Il est à noter l'investissement des salariés de l'association pour la réalisation des actions.
- L'association fonctionne à crédit en raison des versements de subventions sur dépenses acquittées, la gestion de la trésorerie au quotidien est complexe. Le trésorier salue le sang froid et l'engagement de Suzy MONCOND'HUY, responsable administrative et financière de l'association.

✓ **Rapport de Monsieur Pierre PENNEQUIN, commissaire aux comptes (sté KPMG)**

Le commissaire aux comptes précise que le déficit 2018 aurait été plus important si des produits exceptionnels n'avaient pas été constatés. L'association fait face à des restrictions budgétaires et son fonctionnement n'engendre pas d'excédent.

Il n'y a pas de linéarité sur l'année de l'encaissement des recettes, constituées à 90% de subventions, alors que les dépenses sont décaissées chaque mois.

Le commissaire aux comptes rappelle que son rôle est de formuler une opinion sur les comptes avant de les approuver. Il se prononce sur l'exercice passé (2018) mais aussi sur la capacité de l'association à se projeter dans 12 mois.

Le budget prévisionnel de trésorerie pour l'année 2019 laisse apparaître une trésorerie négative sur le second semestre. Il attire l'attention sur l'incertitude liée à la continuité d'exploitation de l'association.

Une procédure d'alerte est lancée. La direction de l'association est sollicitée pour apporter des explications et mettre en œuvre des actions pour combler le déficit de trésorerie.

Madame Fabienne DELABOUGLISE précise que l'association envisage de contracter un emprunt pour faire face aux investissements liés à la plateforme (achat de la machine de classement, plateforme virtuelle), financés sur des fonds publics versés uniquement sur dépenses acquittées. Des échanges sont en cours avec la DRAAF et l'ADEME pour une modification des conditions de versement des subventions (actuellement sur bilan financier à l'issue de l'action).

✓ **Approbation des comptes**

PREMIERE RESOLUTION : approbation des comptes

L'assemblée générale après avoir entendu :

- la présentation du rapport de l'expert-comptable,
- la présentation du rapport du commissaire aux comptes,

approuve tels qu'ils sont présentés les comptes annuels (bilan, comptes de résultat et annexes) arrêtés au 31.12.2018.

DEUXIEME RESOLUTION : affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice d'un montant de -10 232€ au compte de report à nouveau.

Il est procédé au vote à main levée, avec l'accord de l'assemblée :

POUR : 24

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Les deux résolutions sont adoptées à l'unanimité

II/ Avancement du Master plan 2016-2020 et du PRFB

Point d'avancement sur le Master plan :

- Le 24 mai 2018, adoption à l'unanimité en séance plénière d'une délibération cadre approuvant le Master plan forêt bois 2016-2020.
- Installation dans le hall de Région, pendant une semaine, d'une exposition présentant toute la filière, inaugurée la veille du vote.
- Réalisation [d'une vidéo de 4'30](#) valorisant la démarche de la filière régionale.
- L'association ne dispose toujours pas d'un interlocuteur (élu) au Conseil régional Hauts-de-France depuis le décès de Monsieur Philippe RAPENEAU le 31 juillet 2018.
- Préparation d'un point d'étape le 16 mai prochain. Reprise du rapport commencé en novembre 2018 (mis en veille dans l'attente d'un élu identifié) pour présenter l'avancement du Master plan. La filière forêt bois sera représentée par le bureau de l'association Fibois Hauts-de-France.
- Monsieur Frédéric SINGER, chargé de mission au Conseil régional Hauts-de-France (DPAE) précise que courant mai un élu devrait être positionné pour le suivi de l'association et l'accompagnement technique. Il indique également que suite à une réorganisation une nouvelle direction « 3^{ème} révolution industrielle » (DTRI) va englober la DCAE et d'autres services.

PRFB (Plan Régional Forêt Bois) :

- Poursuite de la préparation du Plan Régional Forêt Bois Hauts-de-France. Le PRFB est la déclinaison en région du Plan National Forêt Bois, qui a pour objet de tracer pour les 10 années à venir l'avenir de la filière avec un enjeu fort d'accroissement de la mobilisation des bois.
- Participation de l'association Fibois Hauts-de-France au comité de rédaction animé par la DRAAF, avec la Région et le CRPF. Une dizaine de réunions se sont tenues. Retard engendré par la problématique de l'équilibre sylvo-cynégétique (équilibre entre gibier et sylviculture).

Monsieur Dominique EVARD, représentant la DRAAF, précise que le PRFB va reprendre les éléments du Master Plan, en particulier sur la partie aval. Il est prévu de communiquer la V0 du document dans les jours qui viennent. Ce plan sera soumis à l'ensemble des partenaires de la filière et au ministère. Une CRFB (Commission Régionale forêt Bos) sera ensuite fixée fin 2019.

III/ Présentation du budget prévisionnel 2019

📁 Cf. diaporama en annexe 2, pages 26 à 29

Echanges :

- L'assemblée demande des précisions sur la dépense liée au site internet qui représente 5% du budget annuel : il s'agit du site qui va gérer l'ensemble des flux de la plateforme de stockage des bois (pour permettre de suivre le stock en temps réel). C'est un outil assez complexe à concevoir. Cette action est financée par la DRAAF et le Conseil régional Hauts-de-France.
- L'assemblée s'interroge sur les possibilités de redistribution de la CVO. L'association Fibois Hauts-de-France est structurée via France Bois Régions (qui regroupe 13 interprofessions), qui vient de recruter Madame Laure PLUM pour l'animation. Cette dernière est chargée de participer aux réunions de France Bois Forêt et du CODIFAB pour identifier les fonds qui peuvent être collectés et de porter les messages des interprofessions régionales de la filière. L'enjeu principal est de réussir à redescendre la CVO en région.
- L'assemblée suggère de développer les prestations payantes. Il est rappelé que l'association est engagée vis-à-vis des financeurs sur des objectifs, il est difficile de dégager du temps pour développer des prestations payantes.

IV/ Focus sur quelques actions réalisées en 2018 et le programme d'actions 2019

Madame Fabienne DELABOUGLISE donne la parole aux salariés pour la présentation par chacun et chacune d'une action phare réalisée sur l'année 2018 et d'une action prévue en 2019.

Le rapport d'activité présente toutes les actions réalisées sur l'année 2018

📁 Cf. rapport d'activité en annexe 3

Monsieur Clément MESSIAS, chargé des projets européens :

- Appel à projets « I wood build »
- Communication autour du projet « feelwood »

📁 cf. diaporama en annexe 2, pages 31 à 33

Monsieur Alain DURIEZ, prescripteur bois :

- Formations proposées dans le cadre du projet « forma Wood »
- Voyage d'études au Québec

📁 cf. diaporama en annexe 2, pages 35 à 36

Monsieur Thomas BAUDOT, prescripteur bois :

- Accompagnement de la machine de classement mécanique
- Catalogue des peupliers de structure

📁 cf. diaporama en annexe 2, pages 37 à 41

Madame Fanny CADORET, chargée de mission amont et 1^{ère} transformation :

- Colloque ressources
- Voyage de fin d'année forestiers-scieurs en Suisse

📁 **cf. diaporama en annexe 2, pages 42 à 44**

Madame Maëva FREROT, chargée de mission bois énergie :

- Mise en œuvre de la coordination régionale bois énergie
- Rapport bois énergie

📁 **cf. diaporama en annexe 2, pages 45 à 46**

Monsieur Guillaume DEBRABANDERE, conseiller développement économique :

- Cambium
- Accompagnement des entreprises

📁 **cf. diaporama en annexe 2, pages 47 à 51**

Madame Cathy NOWAK, développeuse emploi-formation :

- Nouvelle mission emploi et formation

📁 **cf. diaporama en annexe 2, pages 52 à 54**

Madame Marine HELFER, chargée de mission communication, formation et promotion de la filière :

- Rendez-vous forêt-bois
- Nouveau format évènement adhérents

📁 **cf. diaporama en annexe 2, pages 54 à 59**

Monsieur Olivier FOSSÉ, président et Madame Fabienne DELABOUGLISE, déléguée générale, interviennent également sur 2 projets structurants :

- Cambium
- Projet plateforme de stockage

📁 **cf. diaporama en annexe 2, pages 60 à 63**

V/ Cotisations 2019

Le montant des cotisations 2019 est inchangé.

📁 **Cf. diaporama en annexe 2, grille tarifaire en page 65**

Néanmoins, une évolution est proposée pour 2020, notamment pour obtenir un paiement plus rapide des cotisations des membres statutaires : **majoration de 10% si le paiement de la cotisation est effectué après le 30 avril de l'année en cours**

L'assemblée générale approuve ces changements à l'unanimité

VI/ QUESTIONS DIVERSES

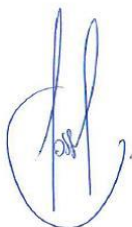
Monsieur Olivier FOSSÉ, président, demande si quelqu'un souhaite encore s'exprimer.

Aucune question n'étant à plus l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Monsieur Olivier FOSSÉ clôt l'assemblée générale ordinaire.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et le secrétaire.

Monsieur Olivier FOSSÉ,
Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'O' followed by 'Fossé'.

Monsieur Pierre DUPOND,
Secrétaire

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long, horizontal, slightly wavy line.